

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8**Ministère de l'Éducation**

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8

Ontario

Le 24 mars 2026

Dominique Giguère

Présidente

Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO)

21, rue College, bureau 600

Toronto (Ontario) M4Y 2M5

Objet : Lettre présentant les orientations annuelles 2026-2027 à l'intention de TFO

Madame,

C'est avec plaisir que je vous transmets les priorités gouvernementales 2026-2027 pour l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO).

Les organismes font partie du gouvernement et sont tenus d'agir dans l'intérêt supérieur de la population de l'Ontario. En cette période d'incertitude économique, les organismes jouent un rôle essentiel pour soutenir notre engagement à protéger l'Ontario en améliorant la prestation des services, en stimulant l'innovation et en assurant une gestion responsable des ressources publiques, tout en respectant les politiques et les directives gouvernementales.

Conformément à la *Directive concernant les organismes et les nominations*, les organismes sont tenus d'aligner leurs buts, leurs objectifs et leur orientation stratégique sur les priorités de notre gouvernement. En tant que présidente, vous avez pour responsabilité de veiller à ce que le plan d'activités de TFO démontre clairement comment l'organisme répondra à ces attentes. Les progrès et les résultats doivent être présentés dans votre rapport annuel, et le respect de ces exigences fera l'objet d'un suivi et sera communiqué chaque année au Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre expose mes attentes pour l'exercice 2026-2027, en mettant l'accent sur la manière dont TFO contribuera à la protection de l'Ontario en offrant de meilleurs services et en favorisant l'innovation et l'optimisation des ressources.

Protéger l'Ontario

1. Développer les partenariats nationaux au sein du Canada, afin de promouvoir le développement des chaînes d'approvisionnement et des possibilités économiques à travers le Canada et de soutenir la résilience économique, en particulier à la lumière de la menace des mesures tarifaires des États-Unis et de l'incertitude économique.
2. S'approvisionner auprès d'entreprises ontariennes et canadiennes dans la mesure du possible.
3. Offrir une aide économique aux familles, consommateurs et entreprises de l'Ontario en gelant les redevances et les tarifs gouvernementaux, à moins que la ou le ministre responsable ne les approuve.

Offrir de meilleurs services

4. Se concentrer sur une expérience client axée sur l'utilisateur en simplifiant les interactions, en améliorant la satisfaction et en développant et optimisant les offres de services numériques.
5. Cibler les possibilités d'accroître l'efficacité, d'améliorer les services, de stimuler l'innovation et de réaliser des économies pour la population de l'Ontario, notamment grâce à l'utilisation de l'IA et d'autres technologies de pointe.
6. Éliminer la bureaucratie et les formalités administratives inutiles en appliquant des méthodologies allégées ou d'autres modalités pour augmenter notre efficacité opérationnelle.

Favoriser l'innovation et l'optimisation des ressources

7. Trouver des solutions innovantes pour utiliser efficacement les ressources publiques et remplir le mandat de l'organisme tout en respectant ses affectations financières, en s'appuyant sur des rapports financiers précis, des contrôles internes efficaces et des pratiques proactives de gestion de la fraude.
8. Gérer les effectifs de l'organisme avec soin afin de stabiliser les dépenses et d'assurer une viabilité financière à long terme, notamment :
 - en respectant strictement les critères de contrôle des embauches, notamment en suspendant le recrutement pour les postes qui sont non essentiels à l'activité et qui ne demandent pas de contact avec le public, y compris le recours à des consultantes et consultants
 - en respectant un effectif maximal défini (consultantes et consultants compris)

- en veillant à ce que l'organisme se conforme à la *Loi de 2014 sur la rémunération des cadres du secteur parapublic*
 - en améliorant la productivité et l'efficacité en recourant à la technologie lorsque possible
9. Élaborer une politique en matière d'étendue des responsabilités qui reconnaisse les différents flux de travail au sein de l'organisation et fixe des critères minimaux en matière d'étendue des responsabilités, et la soumettre à l'approbation du ministre d'ici le 31 mars 2026.
 10. Fournir à votre ministre responsable, la politique, les lignes directrices ou les directives modifiées de la FPO qui respectent la norme de cinq (5) jours par semaine à compter du 5 janvier 2026, et collaborer avec votre ministère responsable pour remédier à toute contrainte liée à l'espace de bureau.

Voici les engagements pris à l'échelle du gouvernement pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour obtenir plus de détails sur chaque priorité, ainsi que sur les résultats et les mesures de performance associées qui peuvent être utilisées si aucun système de mesure n'est actuellement en place.

Je vous transmets également mes principales attentes spécifiques à TFO pour 2026-2027 :

1. Mettre en place une collaboration durable et stratégique avec les parties prenantes du domaine de l'enseignement de la langue française en tant que langue minoritaire et du français langue seconde, afin d'éclairer l'élaboration de politiques inclusives et adaptées aux besoins.
2. Continuer à concevoir et à proposer des outils pédagogiques efficaces et innovants destinés aux élèves de l'Ontario, notamment des ressources numériques adaptées aux programmes-cadres qui améliorent les résultats d'apprentissage.
3. Continuer à renforcer les compétences d'apprentissage fondamentales, notamment en littératie et en mathématiques, grâce à la mise en place de programmes ciblés et de ressources de grande qualité.
4. Développer la présence numérique afin de garantir que les ressources et les services éducatifs soient accessibles aux élèves, aux parents et aux enseignantes et enseignants sur plusieurs plateformes, favorisant ainsi un apprentissage continu et flexible.
5. Promouvoir les ressources pédagogiques de TFO au-delà de l'Ontario en tirant parti de la solide réputation de la province en matière d'éducation, tout en menant à bien des projets stratégiques et en nouant des partenariats avec des acteurs des secteurs public et privé afin de renforcer les capacités de collaboration et de générer de nouvelles recettes qui seront réinvesties dans des initiatives d'apprentissage innovantes.

6. Évaluer l'impact des ressources pédagogiques de TFO sur l'apprentissage et les résultats scolaires des élèves. Un plan initial définissant des mesures de performance axées sur les résultats, ainsi qu'un plan décrivant la manière dont leur impact sur l'apprentissage et la réussite des élèves sera évalué, devra être remis au ministère avant le 30 septembre 2026, et un rapport final devra être remis avant le 30 septembre 2027.

Lors de notre prochaine réunion, je serai ravi d'aborder ces priorités, et j'ai hâte de savoir comment elles seront prises en compte dans le prochain plan d'activités de l'organisme ainsi que dans ses activités courantes.

Merci à vous et à vos collègues membres du conseil d'administration pour votre engagement sans faille envers TFO. Votre travail et votre soutien constant sont d'une valeur inestimable pour notre gouvernement et la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter la sous-ministre Denise A. Cole à denise.a.cole@ontario.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Original signé par

L'Honorable Paul Calandra, ministre de l'Éducation

Pièce jointe : Tableau des priorités gouvernementales pour le secteur des organismes

cc : Denise A. Cole, sous-ministre, ministère de l'Éducation
Mersad Fard, directrice générale par intérim et sous-ministre adjointe, Division de la gestion et des services ministériels, ministère de l'Éducation
Didier Pomerleau, sous-ministre adjoint, Division de l'éducation en langue française, ministère de l'Éducation